



Dialogue politique entre les acteurs de la régulation de l'accès aux ressources pastorales communes en lien avec le changement climatique (Tunisie, Maroc, France)



Participation des territoires PastoReg à la première édition du séminaire sur la transhumance et le développement pastoral organisée par l'ORMVAO

Rapport de mission d'expertise collective des territoires

Ouarzazate

2 – 7 décembre 2024

Sommaire

1	CONTEXTE, ORIGINE ET OBJECTIF DE CETTE EXPERTISE COLLECTIVE	3
1.1	PASTOREG, UNE DEMARCHE D'EXPERTISE COLLECTIVE CONDUITES DEPUIS DEBUT 2024	3
1.2	ACTIVITES PROGRAMMEES PAR LES TERRITOIRES EN 2024 ET 2025	3
1.3	DEUX OBJECTIFS : IMPLICATION DES TERRITOIRES PASTOREG DANS LES ECHANGES NATIONAUX ET ANALYSE DES DYNAMIQUES EXCEPTIONNELLES DES PATURAGES	4
2	PROGRAMME DE TRAVAIL REALISE ET PARTICIPANTS	5
3	SYNTHESE DES TRAVAUX ET RESULTATS	7
3.1	L'ATELIER NATIONAL ORGANISE PAR L'ORMVAO SUR L'OPERATIONNALISATION DE LA LOI 113-13.....	7
3.2	L'EXPERTISE COLLECTIVE : DYNAMIQUE EXCEPTIONNELLE DES PATURAGES ET D'ADAPTATION DES ELEVEURS	14
3.3	L'ETUDE DES COUTUMES ET CONTRATS COUTUMIERS REGISSANT LES MOUVEMENTS DE TRANSHUMANCE	19
4	PLANIFICATION DES ACTIVITES PASTOREG 2025/2026.....	21
4.1	PROJET DE CONFERENCE REGIONALE SUR LA SECURISATION DU FONCIER PASTORAL A TUNIS EN 2025.....	21
4.2	ORGANISATION D'UN ATELIER AVEC LES ELEVEURS : TEMOIGNAGE DES ELEVEURS.....	23
4.3	UN PROJET DE THESE SUR LES COMMUNS PASTORAUX.....	24
4.4	PARTAGE DES TRAVAUX 2024 AU MAROC AVEC LES AUTRES MEMBRES DES DELEGATIONS	25
4.5	SYNTHESE DES ACTIVITES PASTOREG 2025	27
5	ANNEXES	28
5.1	ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE DES TRAVAUX D'EXPERTISE COLLECTIVE.....	28
5.2	ANNEXE 2 : ORGANISATION D'UN COLLOQUE NATIONAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI 113-13.....	37
5.3	ANNEXE 3 : LISTE DES PARTICIPANTS ATELIER PASTOREG 6 DECEMBRE 2024.....	39

1 Contexte, origine et objectif de cette expertise collective

1.1 Pastoreg, une démarche d'expertise collective conduite depuis début 2024

L'initiative **PastoReg** est un programme de recherche-action soutenu par le Comité Technique Foncier et Développement (CTFD), visant à animer une réflexion et un dialogue sur la thématique de la régulation foncière pastorale et de l'adaptation aux changements climatiques dans trois territoires pastoraux méditerranéens (la région du Drâa-Tafilalet au Maroc, le Gouvernorat de Médenine et Tataouine en Tunisie et les Alpagnes de l'Isère en France).

Deux rencontres des territoires ont alors pu être organisées (la première à Ouarzazate en mars 2021 puis la seconde à Médenine en mai 2023), à l'issue desquelles plusieurs perspectives se sont dégagées, notamment celle de structurer l'initiative pour asseoir une forme de partenariat plus formel et « co-produire » des solutions pour être en mesure d'orienter les politiques de gestion du foncier pastoral aux différentes échelles.

C'est dans ce cadre qu'a pris forme la mission d'expertise collective menée au Maroc en janvier-février 2024, dont l'objectif était d'apporter un appui méthodologique à l'ORMVAO en examinant collectivement comment opérationnaliser les éléments pertinents de la Loi 113-13 relative à la transhumance pastorale, à l'aménagement et à la gestion des espaces pastoraux et sylvo-pastoraux, dans un des territoires pastoraux de sa zone d'intervention, où se pose notamment la question de l'articulation/intégration des formes de gestion locale comme la régulation traditionnelle des agdal aux dispositifs réglementaires prévus par la loi.

Cette expertise collective a ainsi été conduite entre fin janvier et début février 2024 sur le territoire Aït Zekri et a permis d'aboutir à la **co-construction d'une démarche d'animation pastorale** qui permettrait l'opérationnalisation de certains éléments de la loi au vu des attentes des acteurs locaux et des réalités sociales, économiques et écologiques du territoire.

Un atelier de présentation de l'initiative PastoReg et des résultats de cette phase a été organisé à Rabat en partenariat avec l'IAV et en présence des acteurs publics concernés (ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, ANEF) de la recherche et des principaux partenaires techniques et financiers mobilisés sur ces questions de gestion durable des parcours.

1.2 Activités programmées par les territoires en 2024 et 2025

Pour poursuivre la démarche d'expertise collective engagée, assurer une réciprocité des échanges et continuer à croiser les regards sur les questions de gestions pastorales, une 4^e rencontre des territoires était prévue en Isère au mois d'août 2024.

Par ailleurs, d'autres activités étaient aussi envisagées en parallèle telles que l'organisation d'un atelier sur l'opérationnalisation de la loi 113-13 par l'ORMVAO, auquel sont invitées les délégations tunisienne et française pour présenter l'initiative Pastoreg et la démarche d'expertise collective ainsi que l'organisation d'un atelier régional sur le foncier pastoral, prévu en Tunisie en 2025.

Feuille de route PASTOREG 2024-2025

1. La mise en œuvre de la feuille de route coconstruite pour engager les travaux d'accompagnement de l'élaboration d'une charte de territoire par les acteurs du territoire Aït Zekri suivant la démarche ébauchée à Ouarzazate ;
2. L'organisation par l'ORMVAO d'une rencontre centrée sur la question de l'opérationnalisation de la loi 113-13, pour intensifier le partage d'expériences au Maroc et dans la région. Cet atelier pourrait également accueillir quelques membres des délégations de Médenine et de l'Isère pour partager la dynamique d'innovation PastoReg ;
3. L'organisation de la troisième rencontre des territoires en Isère en août 2024 en réciprocité de Ouarzazate 2022 et Médenine 2023. Cette rencontre forte de la méthodologie d'expertise collective développée lors de cet exercice serait centrée sur une des questions qui mobilise le territoire d'accueil. La Fédération des Alpagnes de l'Isère propose de centrer les travaux sur l'évolution des collectifs constitués grâce à la loi pastorale de 72, qu'il s'agisse de la gouvernance des Associations Foncières Pastorales ou des Groupements Pastoraux qui auraient tendance à être moins ouverts à l'accueil de nouveaux éleveurs transhumants ;
4. L'organisation en 2025 d'un événement international sur les dynamiques des écosystèmes pastoraux soumis aux changements climatiques et à l'adaptation en conséquence des politiques de sécurisation du foncier pastoral des parcours collectifs. Cette rencontre internationale à la demande du territoire de Médenine et du niveau central viserait à faire bouger les lignes du portage en Tunisie du projet de loi élaboré par les principaux concernés appuyés par la recherche, mais qui n'est pas porté suffisamment politiquement pour être mis en débat auprès des législateurs du pays. Cet événement suscitera des moyens assez conséquents à trouver, mais il constituerait une contribution significative pour les pays concernés à la préparation de l'Année internationale des parcours et des pasteurs annoncés pour 2026.

1.3 Deux objectifs : implication des territoires PastoReg dans les échanges nationaux et analyse des dynamiques exceptionnelles des pâturages

Les objectifs de cette mission d'expertise collective sont structurés autour de deux grandes activités qui ont été soumises au collectif PastoReg par l'ORMVAO en lien avec les activités d'expertise collective :

1. L'Organisation d'un séminaire national à Ouarzazate d'échanges sur la mise en œuvre de la Loi 113-13 intégrant notamment les expériences des territoires PastoReg.
2. L'organisation d'une expertise sur la transhumance exceptionnelle déclenchée par les pluies de ces dernières semaines dans la bande saharo-sahélienne.

1.3.1 Organisation d'un séminaire national à Ouarzazate.

Ce séminaire est directement issu de l'atelier national de février 2024 à l'IAV. Les propositions de l'expertise collective sur l'opérationnalisation de la Loi 113-13 ont été bien perçues par les acteurs institutionnels de niveau national, d'où l'idée d'organiser une réflexion plus large à l'échelle nationale (voir annexe).

Cette rencontre nationale a été organisée début décembre par l'ORMVAO. Celui-ci a vivement souhaité pouvoir impliquer les membres de l'initiative PastoReg pour partager les trajectoires des pays en matière de sécurisation du foncier pastoral. L'ORMVAO a ainsi pris en charge l'accueil des délégations des pays pour les trois jours d'atelier national à Ouarzazate. Le Comité Technique Foncier et développement a contribué aux déplacements des délégations du Tunisie (Médenine) de France (Isère) et de l'Iram en charge de l'animation PastoReg.

1.3.2 Expertise sur la transhumance exceptionnelle déclenchée par les pluies de ces dernières semaines dans la bande saharo-sahélienne.

Au cours des derniers mois, à la suite de plus de cinq ans de sécheresse chronique le Sud de la région de Ouarzazate (zone présaharienne de Zagora) a connu une intense pluviométrie.

Ceci a généré un retour très exceptionnel du pâturage, et de nombreux éleveurs du Nord du pays ont entamé un mouvement pour valoriser ces ressources aléatoires. Dans l'esprit PastoReg un travail d'analyse de ces changements a été organisé conjointement par l'ORMVAO, l'IAV et la FAI. Une équipe d'experts spécialistes de la gestion des parcours au Maroc et dans les Alpes françaises a été mobilisée pour réunir les compétences des experts marocains (agrostologie dynamique des écosystèmes pastoraux, cartographie de ressources) et français (systèmes d'élevage, logiques d'organisation des éleveurs pour ces mouvements exceptionnels). Dans l'esprit du partage d'expérience, il était intéressant de pouvoir partager ainsi les expériences de suivi du dispositif « Alpagnes sentinelles » mis en œuvre par les acteurs de l'Isère. Le budget de cette activité a été pris en charge par le CTFD en complément de la contribution de l'ORMVAO et de l'IAV partenaires de ce travail.

2 Programme de travail réalisé et participants

Outre la préparation engagée en septembre, le programme des travaux prévus s'est inscrit dans l'agenda national marocain pour l'atelier national qui s'est tenu la première semaine de décembre 2024.

Parallèlement l'expertise collective sur les dynamiques de parcours s'est réalisée entre le 15 novembre et le 15 décembre. Un expert de la FAI a ainsi rejoint les experts de l'IAV début décembre avec la délégation de l'Isère pour compléter les travaux sur l'analyse des pratiques des éleveurs en adaptation à cette régénération exceptionnelle des parcours pré-sahariens.

Dates	Programme de travail	Localisation
D. 1 déc	Voyage des délégations de Médenine, de l'Isère	Casablanca
L. 2 déc	Préparation des interventions des territoires à l'atelier national	Ouarzazate
M. 3 déc	Atelier national	Ouarzazate
M. 4 déc	Atelier national	Ouarzazate
J. 5 déc	Atelier national rencontre avec des éleveurs dans le Jbel Saghro	Ouarzazate
V. 6 déc	Atelier spécifique PastoReg : <ul style="list-style-type: none">- analyses/atelier national par chaque délégation,- partage résultats suivi transhumance par deux étudiants de l'IAV,- synthèse à chaud étude parcours ORMVAO/IAV/FAI,- planification des activités PastoReg 2025/2026	Ouarzazate
S. 7 déc	Voyage retour des délégations Ouarzazate-Casablanca	

Liste des participants au titre de PastoReg

Nom	Institution	Territoire
Travaux sur les expériences des politiques de gestion du foncier pastoral		
Salma Jalouali	Cheffe de Projet PRODEFIL Médenine, Tunisie	Région de Médenine
Ammar Jemai	Commissaire, Commissariat Régional au Développement Agricole de Médenine, Tunisie	Région de Médenine
Denis Rebreyend	Président Fédération des Alpagnes de l'Isère	Département de l'Isère
Bruno Caraguel	Directeur Fédération des Alpagnes de l'Isère	Département de l'Isère et bassins de transhumance
Ahmed Ramdane	Chef du Service Elevage de l'ORMVAO	Ouarzazate
Abdellah Abdellaoui	Chef du Service de la production agricole ORMVAO	Ouarzazate
Lama Oulahbib	Chef du Bureau de la Production Animale, Service de l'Elevage ORMVA de Ouarzazate	Ouarzazate
Omar Abdellaoui	Chef de la subdivision agricole de Ouarzazate	Ouarzazate
Lina Amsidder	Chargée de programme développement pastoral Iram, coordination PastoReg (à distance)	Iram Paris
Bernard Bonnet	Chargé de programme Iram, coordination PastoReg	Iram Montpellier
Expertise collective sur la dynamique exceptionnelle des parcours		
Mohamed Yessef	Enseignant chercheur pastoraliste à l'IAV Rabat	Rabat
Hermann Dodier	Responsable suivi alpagnes sentinelles à la Fédération des Alpagnes de l'Isère	Département de l'Isère
Abdellah Mohach	Technicien d'élevage et chargé du suivi des aménagements pastoraux au Service de l'Elevage ORMVAO	Ouarzazate

Ont pris également part à ces échanges des personnes ressources tels que M le Directeur du Développement des Filières animales de Mauritanie Ahmed Salem El Arbi du Ministère de l'Elevage de Mauritanie et MM José Castro et Marina Castro de l'école Polytechnique de Bragança au Portugal.

3 Synthèse des travaux et résultats

3.1 L'atelier national organisé par l'ORMVAO sur l'opérationnalisation de la Loi 113-13

3.1.1 Le programme de l'atelier national

The poster features three logos at the top: 'الجيل الأخضر 2020-2030' (Green Generation 2020-2030) on the left, the Moroccan coat of arms and the Ministry of Agriculture, Fisheries, Rural Development and Forests in the center, and the ORMVAO logo on the right. The main text is in French, announcing a national seminar on the theme of 'Pastoralism in service of food sovereignty in the context of climate change'. The event is scheduled for December 3-5, 2024, in Quarzazate. The background of the poster is a large image of a herd of sheep grazing in a green field. At the bottom, there are three smaller images: a sheep in a green field, camels in a desert landscape, and a woman in a green dress herding sheep in a dry, hilly area.

الجمهورية المغربية
ROYAUME DU MAROC

الجيل الأخضر
GENERATION GREEN
2020 - 2030

وزارة الزراعة والصيد البحري
والصناعة القروية والرياح والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche
Maritime et du Développement Rural
et des Eaux et Forêts

ORMVAO

*Le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et des Eaux et Forêts Organise:*

UN SEMINAIRE NATIONAL

Sous le thème:
**Le pastoralisme au service de la Souveraineté
alimentaire du Royaume dans le contexte
des changements Climatiques**

Quarzazate du 03 au 05 Décembre 2024

Three small images illustrating pastoralism: a sheep in a green field, camels in a desert, and a woman herding sheep in a dry landscape.

La conception de l'atelier national est développée à la figure suivante introduisant le programme de travail sur les trois journées de la rencontre.

**NOTE DE PRESENTATION SUR LE SEMINAIRE NATIONAL SOUS LE THEME
« LE PASTORALISME AU SERVICE DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
DU ROYAUME DANS LE CONTEXTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES »**

Contexte :

Les terrains de parcours au Maroc représentent le support principal de production des troupeaux ovins, caprins et camelin. L'activité d'élevage, au niveau de la quasi-totalité des zones pastorales représente la principale source de revenu des populations locales. En parallèle, la majorité des zones pastorales sont considérées comme vulnérables aussi bien face aux fluctuations du marché que face aux impacts des changements climatiques. Ces derniers, viennent pour fragiliser davantage les économies des communautés pastorales et d'impacter de manière significative aussi bien les écosystèmes pastoraux que l'approvisionnement du marché en produits associés à ces écosystèmes (viande, Miel, PAM, etc).

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, organise ce séminaire qui s'inscrit parfaitement dans la vision stratégique nationale en matière de souveraineté alimentaire de notre Royaume et le développement durable des zones pastorales à travers la mise en œuvre de la stratégie Génération Green.

Les objectifs :

Le séminaire vise à réunir les parties prenantes concernées par la thématique au niveau national et d'y associer certains partenaires au niveau international pour s'enquérir de leurs expériences en matière de développement pastoral.

Les objectifs escomptés dudit séminaire peuvent être résumés comme suit :

- Promouvoir les échanges d'expériences aux niveaux national et international en matière de gestion durable des ressources pastorales, de sécurisation/développement de l'élevage sur parcours et de recherche en matière de pastoralisme.
- Contribuer à l'élaboration d'une feuille de route pour le développement et la gestion durable des écosystèmes pastoraux (Diversification du matériel végétal, Promotion des semences pastorales, Suivi/surveillance des ressources pastorales,...etc).
- Identifier les mesures futures pour la création des espaces pastoraux et sylvopastoraux, conformément aux dispositions de la loi 13-113 et ses textes d'application.

Le lieu et la durée :

Le lieu d'organisation est la ville d'Ouarzazate et la durée prévue pour l'atelier est de 3 jours du 03 au 05 Décembre 2024.



3.1.2 Le déroulement du séminaire national

Ce séminaire national qui fera l'objet d'une synthèse spécifique préparée par l'ORMVAO, a été structuré **pour la première journée** en trois sessions spécifiques :

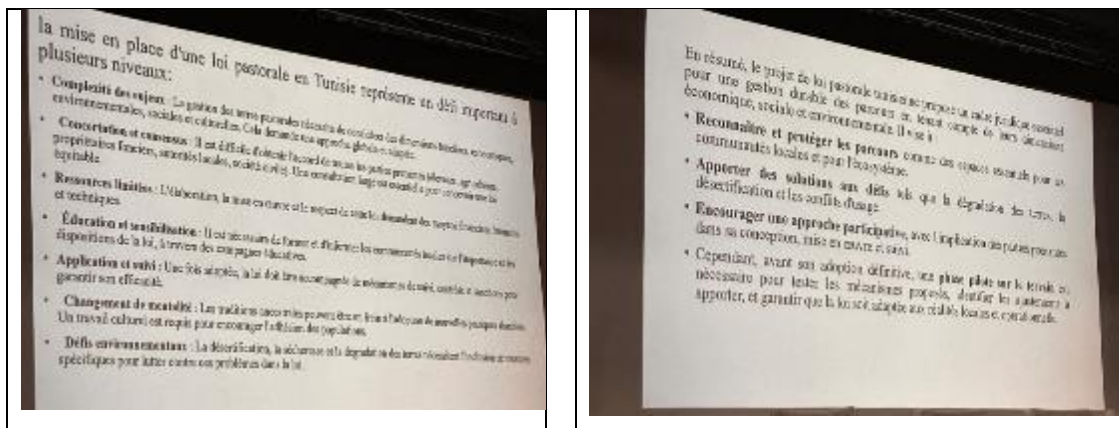
1. Session n°1 : le pastoralisme au Maroc, « contexte, état des lieux et stratégies »
2. Session n°2 : expériences internationales en matière de pastoralisme
3. Session n°3 : recherche et développement dans le domaine pastoral

Au cours de la seconde session, chaque territoire PastoReg a été invité à contribuer à travers une présentation spécifique concernant les enjeux, les orientations et les enseignements des politiques de sécurisation du foncier pastoral :

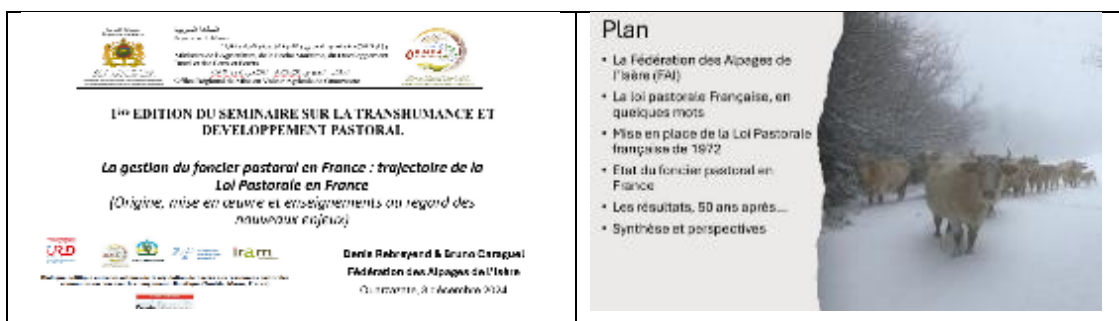
- **Historique du pastoralisme et du développement de l'élevage dans la zone d'action de l'ORMVAO**, présenté par Ahmed Ramdane ORMVAO qui assurait l'organisation de l'ensemble du séminaire qui abordait notamment ;



- **Expérience de gestion du foncier des parcours collectifs en Tunisie: enjeux et préparation d'un projet de Code Pastoral**, présentée par Salma Jalouali et Ammar Eljamii (CRDA Médenine) ;



- **Gestion du foncier pastoral en France: trajectoire de la Loi Pastorale en France (origine, mise en œuvre et enseignements au regard des nouveaux enjeux)**, présentée par Denis Rebreyend et Bruno Caraguel de la Fédération des Alpes de l'Isère ;



- **Trajectoires des politiques de sécurisation du foncier pastoral en Afrique de l'Ouest et au Sahel**, présentées par Bernard Bonnet de l'Iram.



Outre ces interventions des partenaires PastoReg, cet atelier national a été introduit en session 1 par plusieurs présentations du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts. Le Chef de Division des Aménagements fonciers et des aménagements des parcours à la DIAEA a notamment rappelé la stratégie du MAPMDREF pour le Développement des Espaces pastoraux.

La seconde journée était organisée en trois discussions en trois panels :

1. Panel 1 : la Loi 113-13 relative à la transhumance pastorale et à l'aménagement et la gestion des espaces pastoraux et sylvopastoraux, atouts, contraintes et perspectives de mise en œuvre ;
2. Quelles approches et visions pour la mise en place d'un système de veille et de suivi des ressources pastorales ;
3. L'amélioration pastorale au service de la souveraineté alimentaire : quelles techniques pastorales pour une amélioration durable des espaces pastoraux ?

La troisième journée a été consacrée à des échanges sur le terrain organisés par l'ORMVAO auprès de plusieurs acteurs porteurs d'initiatives intéressantes en lien plus ou moins directs avec l'élevage pastoral. Parmi celles-ci, on soulignera l'expérience collective des éleveurs de la coopérative de sauvegarde et de valorisation de la race Siroua dans le Jbel Sagrho, démontrant la capacité d'une communauté à tirer parti d'un écosystème aride montagnard en valorisant les potentialités d'une race locale ovine particulièrement adaptée dont la laine est reconnue pour la fabrication de tapis.



3.1.3 Quelques observations à la suite du séminaire par les délégations PastoReg

Principales observations de la délégation de Médenine Tunisie (CRDA Médenine)

La délégation a pu noter de grosses ressemblances entre la Tunisie et le Maroc concernant les problématiques et les enjeux de sécurisation des parcours. Mais en Tunisie, les mutations semblent plus rapides : notamment la disparition des institutions ethniques communautaires. Au Maroc, les tribus exercent encore des responsabilités reconnues dans la gestion des parcours collectifs. En Tunisie, les anciens conseils de gestion restent représentés malgré tout dans quelques GDA.

La grande différence dans le contexte actuel est certainement l'implication de l'administration et de la politique. Au Maroc, ils sont vraiment impliqués (la preuve, leur présence à l'atelier) mais en Tunisie ce n'est pas leur soucis, ils ne répondent pas présents quand on les sollicite. Ils ont d'autres priorités et problèmes à régler. Les parcours en Tunisie sont plutôt au Sud alors que le pouvoir politique est au Nord. Ils ne se sentent pas concernés.

On note aussi comme enseignement que la loi n'est pas une finalité, ni un objectif, il faut une loi qui fonctionne. Pour cela, il faut bien se concerter entre les intervenants (niveau ministère). Aussi pour la Tunisie, il s'agirait de tester les propositions de la loi sur le terrain avant de la promulguer.

Pour le CRDA de Médenine, plusieurs éléments marquants sont tirés de ce séminaire national : l'engagement des autorités Marocaines, la connaissance des réalités de terrain et la digitalisation des données qui permet de connaître, croiser et combiner des données avec d'autres systèmes comme outil d'aide à la décision. Ces données ne dépassent pas la recherche.

Principales observations de la Délégation de l'Isère (Président et Directeur de la FAI)

« On a trouvé les présentations très pédagogiques et scientifiques, qui décrivaient bien la complexité de la problématique des parcours. Ces échanges tendent ainsi à renforcer les connexions entre toutes les parties-prenantes, mais les présentations étaient vraiment ancrées sur la méthode. Aussi on peut se questionner s'il ne serait pas plus efficace de moins expliquer la méthode et travailler plus sur la finalité du contenu et la prospective ».

« L'ORMVAO a fait très fort durant ces 2 jours. On a eu l'impression que c'était la première fois que des Ministères se parlaient. Ce dialogue a été organisé devant un public pris à témoin. Dans ce cadre,

les Ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture se sont dits les choses, c'est particulièrement important en perspective de la mise en œuvre de la Loi.

On soulignera aussi l'efficacité des rencontres sur le terrain, où des choses se passent aussi dans le concret. Sur le terrain, les gens sont très en attente de quelque chose. Vous êtes en route, les services de l'Etat ne se mettront plus en travers les uns des autres, maintenant on peut passer à une autre étape ».

Principales observations de la délégation organisatrice du Maroc (équipe de l'ORMVAO)

« Le rôle des délégations était important, car tout le monde a été convaincu que les groupes de travail ont contribué aux recommandations qui ont été faites. Il est clair qu'il y a une divergence d'approche entre les ministères de l'Intérieur et de l'Agriculture. Le Ministère de l'intérieur a plutôt une vision développement rural, paix sociale et souveraineté alimentaire, alors que pour le Ministère de l'agriculture l'enjeu est beaucoup plus celui de la conservation des ressources pastorales.

Initialement, le thème du séminaire était sur l'agro-pastoralisme, il a été élargi par le Ministère de l'Agriculture à celui du pastoralisme au service de la Souveraineté alimentaire du Royaume dans le contexte des changements climatiques.

Il y a bien une volonté collective pour innover et aller de l'avant. Il y a la volonté d'instaurer un dialogue national annuel pour poursuivre. A travers ce type de rencontre, on a la volonté d'organiser un plaidoyer via ce type de séminaire national annuel organisé à Ouarzazate. Le message du directeur général à la clôture, adressé en arabe au roi du Maroc, marque la volonté d'impliquer la plus haute autorité du pays. C'est un engagement, une perspective d'engagement politique.

Mais même avec un engagement au plus haut niveau politique, il va falloir l'orienter dans le bon sens. A travers ce séminaire, c'est aussi la création d'une plateforme de discussion sur cette question de la mise en œuvre de la loi et du soutien au pastoralisme ».



3.2 L'expertise collective : dynamique exceptionnelle des pâturages et d'adaptation des éleveurs

Cette séquence a permis un échange entre l'équipe d'experts IAV/FAI au retour des travaux de terrain et les membres des délégations des territoires. Ces travaux d'expertise de terrain font l'objet d'un rapport spécifique¹ et nous ne rappellerons ici que quelques éléments de synthèse du contexte, de la méthode développée et des principaux résultats et enseignements tirés.

3.2.1 Un contexte marqué par une régénération exceptionnelle des parcours en 2024.

De très fortes pluies exceptionnelles ont arrosé les territoires du Sud Maroc début septembre 2024, notamment la région de Zagora (plus de 200 millimètres en trois jours sur la région de Tagounite), entraînant de très gros dégâts matériels et des victimes. Ces territoires du Sud Maroc connaissent une sécheresse quasi permanente depuis de nombreuses années, et n'avaient jamais fait l'objet de chutes d'eau d'une telle violence.

Outre les dégâts importants que ces pluies et inondations ont généré, ces épisodes pluvieux ont également permis le développement exceptionnel d'une végétation sur les parcours du Sud Marocain, constituant une opportunité de ressources fourragères pour les éleveurs du Maroc.

Des éleveurs de différentes régions du pays ont ainsi déplacé leurs troupeaux sur ces surfaces de parcours pour valoriser cette ressource exceptionnelle.

Ces éléments font écho à des événements de précipitations violentes et inhabituelles également rencontrés dans les Alpes Françaises en début de saison d'estive 2024, ayant entraîné à la fois des dégâts matériels très importants et des difficultés de mobilisation des surfaces pastorales par les éleveurs.

3.2.2 Une première exploration croisant les regards et les approches méthodologiques.

Dans le cadre des échanges du programme Pastoreg engagé en 2022, un travail spécifique a été proposé en 2024 en partenariat entre l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate (ORMVAO), l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat (IAV), l'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement (IRAM) et la Fédération des Alpagnes de l'Isère (FAI), afin de mieux documenter cet événement survenu dans le Sud du Maroc pour en comprendre les mécanismes et les conséquences. L'idée était d'avoir une première exploration de cet événement, afin de croiser les regards et les approches méthodologiques sur la question du changement climatique et de ses conséquences sur les espaces et les systèmes pastoraux.

3.2.3 Cette expertise collective entre territoires avait trois objectifs :

1. Comprendre et documenter le phénomène climatique de 2024 et ses conséquences sur les milieux pastoraux (nature et dynamiques des végétations, caractéristiques des ressources pastorales pour les troupeaux), et les réponses conjoncturelles des éleveurs à ce phénomène en 2024 (origines et organisation des éleveurs, conduite des troupeaux sur les surfaces concernées...).
2. Evaluer plus globalement comment les éleveurs se projettent et les stratégies qu'ils entendent déployer face à ces phénomènes d'aléas climatiques qui seront de plus en plus récurrents dans un contexte de changement climatique.

¹ Etude des effets des derniers événements pluviométriques dans la zone présaharienne des provinces de Tinghir et Zagora, sur les paramètres biophysiques du milieu et les dynamiques sociales, Yessef Mohamed IAV Hassan II, Saltani Zakaria IAV, Dodier Hermann FAI. décembre 2024, 66 p.

3. Identifier des voies d'accompagnement de ces dynamiques : (i) En cherchant à concilier impératifs zootechniques / économiques / humains et préservation dans le temps des milieux pastoraux et des ressources fourragères (garant de la pérennité des milieux et donc des systèmes d'élevage) ; (ii) En raisonnant les pratiques en place et sans contraindre les capacités d'adaptation de ces systèmes (mobilité et diversité des milieux à différentes échelles territoriales), (iii) En intégrant également la question des risques naturels : Dans quelle mesure les ouvrages et les conduites pastorales peuvent ne pas accentuer ces risques, mais au contraire potentiellement les réduire (préservation des sols et des végétations par exemple).

3.2.4 Une démarche adaptée à ce travail exploratoire

Elle a été conduite dans le cadre du programme d'échange Pastoreg, pour répondre à plusieurs enjeux :

- L'approche devait permettre d'élaborer un premier diagnostic en un temps restreint et des échéances limitées, afin de comprendre rapidement les phénomènes à l'œuvre et d'identifier les principaux enjeux devant ensuite être travaillés et approfondis dans un second temps.
- Cette approche devait également permettre de croiser des données et méthodes scientifiques issues de la recherche (données météorologiques, télédétection...), des observations de terrain sur les pâturages, et des retours d'expériences des éleveurs présents sur les territoires concernés.
- Enfin, sur la base de cet événement du Sud Maroc, il s'agissait de permettre un échange entre différentes approches et cultures techniques et scientifiques au sein des partenaires du programme Pastoreg.



3.2.5 Enseignements et perspectives au terme de cette expertise collective

Dans le cadre du programme d'échange Pastoreg, une première approche méthodologique a été proposée et développée pour faire état des conséquences des pluies de l'automne 2024 sur les parcours et les élevages de la région de Drâa Tafilalet. Cette approche s'est montrée concluante, et a démontré ses points forts :

- **De premiers éléments de compréhension et des axes de réflexions et de préconisations.** En un temps limité, et sur des échéances très courtes, les travaux conduits ont effectivement permis de poser des éléments clefs de compréhension des phénomènes météorologiques à l'œuvre, de leurs conséquences sur les sols et les végétations, et des organisations et stratégies individuelles et collectives mises en œuvre par les éleveurs en conséquence. Outre cet état des lieux, des préconisations opérationnelles et des axes de réflexion partagés ont pu être définis, issus à la fois des observations de terrain et des entretiens conduits avec les éleveurs.
- **Une complémentarité des approches.** La démarche d'analyse Pastoreg s'est attachée à jouer sur la complémentarité entre données scientifiques, relevés et observations de terrain et entretiens sociotechniques auprès d'éleveurs. Sur la base de cette courte expertise de terrain, les approches complémentaires semblent concluantes, avec une objectivation des faits grâce aux données scientifiques, et des apports liés aux vécus et aux observations des éleveurs.
- **La méthode des transects pour les observations qualitatives et les entretiens.** En comparaison aux surfaces d'alpages des Alpes (quelques centaines d'hectares au plus par unité pastorale), les vastes étendues des parcours semi-désertiques du Sud Maroc posent la question de la capacité à poser un diagnostic global sans en parcourir l'intégralité des surfaces et de leurs diversités écosystémiques. Les observations qualitatives des sols et des végétations se sont ainsi appuyées sur des transects ou itinéraires routiers permettant de multiplier les observations sur des axes raisonnés selon les principaux milieux pastoraux présents (cela nécessite toutefois une bonne connaissance préalable de ces milieux et une carte de répartition). La démarche a été identique pour les rencontres individuelles d'éleveurs, permettant effectivement d'avoir un aperçu des principales logiques pastorales à l'œuvre.

Les événements pluviométriques exceptionnels survenues au mois de septembre 2024 ont engendré une bonne régénération de la végétation, mais qui reste cependant pour une part de mauvaise qualité fourragère dominée par des espèces annuelles (*Eruca vesicaria*) et d'autres espèces peu ou pas du tout palatables (*Cleome arabica* et *Zygophyllum gutatum*). En plus, ces pluies torrentielles ont engendré des dégâts au niveau des sols sous forme de ravinement, déchaussement de plantes et croûtes de battance.

Les entretiens avec les associations locales d'éleveurs ont témoigné de l'intérêt de ces temps d'échanges collectifs, afin de susciter du débat et des propositions portées par les éleveurs. Les propos tenus et les propositions faites doivent bien sûr être repositionnées aux regards des données objectives issues des travaux de recherche et des actions déjà conduites par les organisations de développement agricole qui accompagnent ces collectifs. On note une réelle volonté (notamment des éleveurs responsables de l'association de Mhamid) de renforcer cette dynamique collective afin que les éleveurs puissent débattre, exprimer leurs besoins, poser des règles de fonctionnement, et être force de proposition sur différents sujets qui les impactent : préservation et régénération des parcours, protection des zones pastorales au regard de l'extension des cultures irriguées, règles d'installation des campements sur les parcours, valorisation des productions, enjeux sanitaires...

Par ailleurs, il a été observé que les associations semblent gérer plusieurs sujets (aménagement, questions sanitaires, relations aux services de l'État...), mais pas la question de la mobilité des

troupeaux. **L'outil des « chartes pastorales locales » pourrait être une voie d'animation pour poser des règles collectives sur différents sujets et enjeux à définir avec les éleveurs.**

Dans son article 2 (Chapitre premier), la Loi 113-13 définit les termes de « Espaces pastoraux et sylvopastoraux », « Transhumance pastorale » et « Couloir de passage et axe de mobilité ». Ces définitions témoignent des fondamentaux qui régissent tout système pastoral, qu'il soit des montagnes alpines ou des zones semi-désertiques du Sud Maroc :

1- Une diversité et une complémentarité de milieux et donc de ressources fourragères pour couvrir les besoins des troupeaux au fil des saisons. Cette diversité de milieux peut s'entendre à l'échelle d'un alpage sur une saison estivale, ou sur des territoires plus vastes de parcours à l'échelle de l'année. L'enjeu est de pouvoir en assurer une gestion durable pour le renouvellement des ressources.

2- La mobilité des troupeaux, par le jeu des transhumances, pour accéder à ces différentes ressources lorsqu'elles sont effectivement disponibles et aptes au pâturage. L'enjeu est donc de pouvoir faciliter (ou à minima ne pas trop contraindre) ces mouvements d'animaux pour que ces ressources puissent assurer leurs fonctions d'alimentation des troupeaux au bon moment. A noter que ces couloirs de passage et axes de mobilité sont appelés « drailles » dans les Alpes.

Par ailleurs, la Loi 113.13 stipule à l'article 23 (Chapitre V) que « La transhumance pastorale nécessite l'obtention, par le propriétaire du troupeau, d'une autorisation dénommée « autorisation de transhumance pastorale », délivrée par l'administration compétente... ». Pour autant, les éleveurs rencontrés ne semblent pas en avoir fait la demande, soit par manque d'information, soit par omission.

Enfin, les articles 21 et 22 (Chapitre IV) mentionnent que « Dans les espaces pastoraux et sylvopastoraux, des associations professionnelles pastorales peuvent être créées », « Les organisations professionnelles pastorales ont pour objectifs d'organiser et de développer l'activité pastorale dans les espaces pastoraux et sylvopastoraux, notamment en contribuant à l'utilisation et à l'exploitation rationnelle de ces espaces et de leurs ressources ainsi qu'à leurs conservations et leurs préservations ». Ces éléments font totalement échos aux propos des associations d'éleveurs de Mhamid et Tagounite.

La loi 113.13 propose donc un cadre adapté à la concertation et aux dialogues entre éleveurs et avec leurs différents partenaires. Les chartes locales² pourraient donc être des outils opérationnels complémentaires, dans l'objectif à la fois de mieux faire connaître le cadre réglementaire s'appliquant sur les territoires pastoraux, mais également de formaliser avec les éleveurs des règles de fonctionnement répondant à leurs préoccupations et à leurs besoins.

² Diagnostic du territoire Ait Zekri et proposition de méthodologie d'accompagnement des acteurs locaux à l'appropriation et l'adaptation de la Loi Pastorale. Appui méthodologique à la mise en œuvre de la Feuille de Route PastoReg de l'ORMVAO. PastoReg/ORMVAO/FAI/CRDA-Médénine/Iram. Mars 2024. 26.



La transhumance chez les Ait Zekri : État actuel

5
Communes sur lesquelles s'étale le territoire :
Soura Ait El Ouassal, Sefouane, Inoussouane, Taoudout et Igli Noumguane.

4
Cagays principaux : Ait Ayoub, Ait Yehia, Ait Daoud et Ait Moutia Oudoual.

Limites provinciales
Communes
Zone Ait Zekri

10 000
Habitants répartis sur 1 000 foyers

56
Foyers pratiquant la transhumance

Gèrent les affaires communautaires et la régulation de la vie sociale

Assurent le développement local et l'intégration administrative

2 types de mobilités

Transhumance Zonale

Système d'Agdal

- Système ancestral de gestion communautaire des parcours.
- Adapté aux conditions locales et aux pratiques pastorales.
- Contrat écrit de 2009 : formalisation des règles et des conditions.
- Échelle communale - intégration dans le cadre de la loi 97-01.

Amazirs : évolution des modes d'attribution

avant 2009 → après 2009

- Triage au sort, gestion collective
- Attribution communautaire, appropriation individuelle

Éléments actualisés : formalisation, sécurisation des droits, professionnalisation des services

Itinéraires de transhumance : Flexibilité et alternatives

Méthodologie géométrique : Transhumance assurée par rotation des itinéraires de départ et d'arrivée, en partant par l'itinéraire principal (itinéraires de secours possibles). Et inversement.

Flexibilité : Les Ait Zekri utilisent leurs déplacements en fonction des conditions locales, mais dans la continuité des itinéraires, le respectant les pratiques, la responsabilité des déplacements et les conditions locales.

Transhumance interrégionale

Transhumance interrégionale : Une minorité, mais en augmentation

7 éleveurs sur 56 pratiquent la transhumance hors zone

Baisse des foyers, hausse des déplacements hors zone

Entre 2005 et 2024, le nombre de foyers des Ait Zekri pratiquant la transhumance a diminué (de 70 à 56). Ce qui que la présence des déplacements hors zone a augmenté (de 1 fois sur 3 en 2005 à 1 fois sur 5 en 2024).

Deux types de transhumance, deux modes de gestion

- Gestion communautaire
- Gestion individuelle
- Gestion collective
- Gestion individuelle

3.3 L'étude des coutumes et contrats coutumiers régissant les mouvements de transhumance

L'étude des coutumes et contrats coutumiers régissant les mouvements de transhumance des éleveurs Aït Zekri dans la zone d'action de l'ORMVAO. Elle a été pilotée et coordonnée par l'IAV et l'ORMVAO avec l'objectif de mieux comprendre les modalités d'organisation des mobilités et de négociation de l'accès aux ressources lors de la transhumance. Elle correspond à un élément de questionnement issu des travaux d'expertise collective réalisés en février 2024 dans le cadre du diagnostic collectif réalisé avec les éleveurs Aït Zekri (mars 2024).

Bourharmane Khalid et Oukhouya Anas ont présenté les résultats de leurs travaux encadrés par deux enseignants chercheurs de l'IAV Pr. El Mokaddem et Pr. Yessef et suivi par l'ORMVAO (Ahmed Ramdane) et qui a associé l'Iram à distance au titre des activités PastoReg. On reprendra ici le résumé du mémoire³ d'ingénieur des deux étudiants qui ont fait une restitution de leur travaux dans le cadre de cet atelier PastoReg du 6 décembre 2024 à Ouarzazate.

Dans le contexte de la gestion pastorale des Ait Zekri, situés dans le Haut Atlas central, les pratiques ancestrales comme l'Agdal sont confrontées aux défis du changement climatique, de la dégradation des ressources naturelles et de l'évolution des dynamiques de mobilité pastorale. L'intégration de la loi 113-13, qui vise à réguler la transhumance tout en préservant les spécificités locales, constitue un enjeu majeur. Cette étude a pour objectif d'analyser les coutumes régissant la transhumance et de proposer des mécanismes pour leur intégration dans un cadre législatif, en vue d'une gestion durable des parcours. Pour atteindre cet objectif, il s'agit de décrire l'état actuel de la transhumance chez les Ait Zekri, d'analyser les coutumes intra- et extra-zones, puis de formuler des recommandations pour une charte de gestion durable. La méthodologie repose sur des entretiens semi-structurés réalisés auprès de 22 éleveurs transhumants, sélectionnés selon un échantillonnage à boule de neige. Les résultats montrent une forte diminution des effectifs de cheptel entre 2022 et 2024, avec une baisse de 43,9 % pour les ovins et de 40,4 % pour les caprins, due à la hausse des coûts et à la succession des années de sécheresse. Le recul du nombre de transhumants est également attribué au désintérêt des jeunes pour cette activité, tandis que les coutumes, notamment l'Agdal, continuent de structurer la gestion des parcours malgré leur fragilisation. Un contrat coutumier signé en 2005 régit encore la gestion de l'Agdal, mais il devient nécessaire de moderniser ces règles pour faire face aux pressions croissantes sur les ressources. Hors de la zone Ait Zekri, les transhumants recherchent des pâturages plus favorables via des accords informels, souvent basés sur la tolérance mutuelle, mais ces déplacements sont de plus en plus influencés par des facteurs économiques, comme la hausse des prix du fourrage, ce qui pousse les éleveurs à louer les chaumes après récolte. Les mécanismes d'intégration proposés incluent la formalisation des accords de location de terres pour sécuriser les droits des éleveurs, la reconnaissance légale du rôle de l'Amghar Nougdal au sein des instances de gestion, ainsi que l'inscription des pratiques traditionnelles comme l'Agdal dans les schémas d'aménagement pastoral. En conclusion, la formalisation des coutumes et des contrats est indispensable pour assurer une gestion durable des ressources pastorales, et l'intégration des pratiques traditionnelles dans le cadre législatif de la loi 113-13 pourrait aider à concilier modernité et préservation des traditions, tout en favorisant une meilleure coexistence entre les transhumants et les communautés locales.

³ Contribution à l'étude des coutumes et contrats coutumiers régissant les mouvements de transhumance des éleveurs Aït Zekri dans la zone d'action de l'ORMVAO. Présenté et soutenu par Bourharmane Khalid et Oukhouya Anas. Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, octobre 2024, 124 p.

A la suite de cette présentation par les étudiants aux délégations des territoires PastoReg lors de l'atelier du 6 décembre 2024, la discussion s'est engagée en mettant en avant plusieurs points en lien avec les mesures de régulation prévues par la Loi 113-13 pour les déplacements des troupeaux entre régions.

Cette transhumance hors zone apparaît comme un atout en matière d'adaptation au changement climatique, de réduction des coûts d'alimentation (en regard de la supplémentation), de flexibilité. Cette transhumance est déjà "formalisée" à travers des contrats de location de chaumes entre éleveurs transhumants et agriculteurs céréaliers des plaines du Nord.

L'enjeu est d'adapter les mécanismes de régulation prévus par la Loi : dans quelle mesure la délégation de certaines tâches aux autorités locales pourrait être envisagée pour simplifier et opérationnaliser les démarches. L'éleveur pourrait déposer sa demande d'autorisation au cheikh, avec la validation par l'OPP.

Les éleveurs maintiennent les pratiques coutumières tout en s'adaptant aux contraintes qu'elles soient climatiques ou administratives. Il importe de valoriser et sécuriser l'agdal, formaliser les accords informels, sécuriser les corridors de transhumance.

La question de l'attribution des autorisations dans le cadre de la loi est en discussion au vu de cette étude des pratiques de transhumance. Comment peut s'appliquer le principe d'autorisation prévues pour les éleveurs qui vont en dehors du territoire coutumier. La Loi actuelle n'est pas applicable telle quelle. Les mesures pour permettre sa mise en œuvre n'existent pas, elle sont à inventer, la Loi apparaît plutôt comme étant une loi dissuasive - pour faire en sorte que les gens ne se déplacent pas.

On note aussi le rôle très important du ministère de l'Intérieur. C'est lui qui peut s'assurer de la rapidité d'octroi des autorisations.



4 Planification des activités PastoReg 2025/2026

Cette phase de l'atelier PastoReg s'est concentrée sur les principales activités envisagées pour 2025 et 2026 par chacun des partenaires en lien avec son implication dans la dynamique de dialogue entre les territoires. Quatre grandes activités ont été discutées dans ces perspectives :

1. **Un projet d'atelier régional sur la sécurisation du foncier pastoral en lien avec le changement climatique à Tunis** pour favoriser le partage des expériences et des politiques à l'échelle du pourtour méditerranéen,
2. **L'organisation d'une seconde rencontre sur la Transhumance par l'ORMVAO mobilisant plus spécifiquement les représentants des éleveurs** à l'échelle du Maroc
3. **L'expertise collective sur la question de l'évolution des collectifs** (Groupements pastoraux et associations foncières pastorales) mis en place par la loi pastorale de 1972 en Isère
4. **Un projet de thèse CIFRE qui pourrait être hébergé par l'Iram** et qui viserait à contribuer à l'analyse de l'organisation de la mobilité pastorale au Maroc en collaboration avec l'ORMVAO et l'IAV

4.1 Projet de conférence régionale sur la sécurisation du foncier pastoral à Tunis en 2025

La planification PastoReg envisage l'organisation en 2025 d'un événement international sur les dynamiques des écosystèmes pastoraux soumis aux changements climatiques et à l'adaptation en conséquence des politiques de sécurisation du foncier pastoral des parcours collectifs. Cette rencontre internationale à la demande du territoire de Médenine et du niveau central viserait à faire bouger les lignes du portage en Tunisie du projet de loi élaboré par les principaux concernés appuyés par la recherche, mais qui n'est pas porté suffisamment politiquement pour être mis en débat auprès des législateurs du pays. Cet événement demandera des moyens assez conséquents à trouver, mais il constituerait une contribution significative pour les pays concernés à la préparation de l'Année internationale des parcours et des pasteurs annoncée pour 2026.

La discussion entre les territoires a confirmé l'intérêt de s'engager dans ce projet, au premier lieu la Délégation Tunisienne qui considère que ce type d'événement, si on y parvient, permettrait de remettre en mouvement le projet de loi élaboré à partir des expériences de terrain de gestion des parcours collectifs et de la mobilisation de la recherche dans le processus.

Le fait d'impliquer des partenaires de pays et de territoires soumis aux mêmes types d'enjeux de régulation pastorale en lien avec les changements climatiques permettrait de relancer le dialogue sur la proposition de projet de loi tunisien.

Il s'agit aussi pour la Délégation tunisienne d'intégrer l'histoire de la paix sociale, les parcours étant souvent des zones de tension. Comme l'a fait le Maroc, il importe aussi d'intégrer l'enjeu de la souveraineté alimentaire, au vu des gros problèmes d'approvisionnement en viande que rencontrent les pays. Il s'agit d'un thème qui peut attirer d'autres intervenants.

L'objectif est bien de pouvoir comme le souligne la délégation tunisienne relancer le dialogue sur le portage et la mise en œuvre du projet de loi déjà élaboré . l'enjeu est aussi de revenir vers les populations qui ont été impliquées et mobilisées dans la conception de ce projet de loi.

La loi ne peut pas être l'entrée principale de cette conférence régionale. En lien avec la démarche PastoReg, on doit aussi prévoir un temps où les territoires sont là, pendant lequel ils partagent les enjeux qui sont les leurs et portent toute une série de recommandations pour les acteurs institutionnels et leurs partenaires.

Une séquence pourrait être également consacrée aux dynamiques d'adaptation de différents territoires méditerranéens. Ceci permettrait d'engager des partages d'expériences entre les pays invités sur la manière dont se manifeste la problématique de régulation du foncier en lien avec les changements climatiques observés. Une capitalisation supra permettrait ensuite au groupe PastoReg de valoriser ces travaux.

Comme le souligne Salma on doit veiller à ne pas parler de recommandations de la part d'acteurs étrangers, mais plutôt en termes de partage d'expériences, chaque pays étant en mesure ensuite d'alimenter sa propre feuille de route.

Il faut aussi penser à impliquer les autres Ministères : agriculture, intérieur, affaires foncières, tourisme et environnement.

Propositions de thèmes :

- Thème 1 : Partage d'expériences des territoires et de leurs stratégies d'adaptation (bien faire le lien entre durabilité des parcours et souveraineté alimentaire)
- Thème 2 : Dynamiques des écosystèmes et changements climatiques
- Thème 3 : Processus d'élaboration des réglementations foncières et adaptations au changement climatique

Pour chacun de ces thèmes, on devra privilégier le partage d'expérience et des connaissances développées dans chacun des différents contextes.

L'organisation de cette conférence devra être portée par un comité d'organisation à mettre en place au niveau national avec l'appui d'un comité scientifique et technique (au sein duquel pourrait participer PASTOREG). Mais il faudrait que ce soit le Ministère de l'Agriculture qui porte l'organisation.

On devrait rédiger une note de proposition pour solliciter plusieurs bailleurs et mobiliser les différents acteurs.

Projet de feuille de route pour la préparation de ce projet de conférence régionale :

n°	Activités préparatoires de la conférence régionale	Période	Responsable
1	Rédaction d'un premier projet de note conceptuelle par l'équipe PASTOREG reprenant l'essentiel des éléments discutés en décembre à Ouarzazate	Janv 25	Iram et PastoReg
2	Relecture, amélioration du premier projet de note par les 3 CRDA (Médénine, Tataouine, Kebili)	Janv 25	CRDA Médénine
3	Portage de la note à Tunis auprès du Ministère de l'Agriculture par les 3 CRDA en identifiant un point focal au sein du Ministère	Fév 25	Ministère Agriculture
4	Consolidation de la note avec le Ministère de l'Agriculture aboutissant à la note finalisée diffusable	Mars 25	Ministère Agriculture
5	Diffusion auprès des partenaires (pour recherche de financement) - dont l'IYRP pour avoir le label	Mars 25	Ministère Agriculture
6	Création d'un comité d'orga et un comité scientifique et technique	Mars 25	Ministère Agriculture

	Elaboration du programme, arrêt de la date finale	Avril 25	Ministère Agriculture
7	Organisation logistique de la Conférence	Mai-sept 25	Comité d'organisation
8	Préparation du programme de la conférence et contacts avec les participants et intervenants	Mai-sept 25	Comité scientifique
9	Animation de la conférence régionale foncier pastoral et changements climatiques autour de la Méditerranée	Septembre 2025	Ministère de l'Agriculture

La Délégation de l'Isère confirme son intérêt à participer à la rédaction de la note. Il est utile d'introduire les questions de souveraineté alimentaire dans les débats français (pastoralisme et souveraineté alimentaire). La préparation de la conférence pourrait faire émerger des échanges entre groupes d'éleveurs à l'échelle de l'Isère sur le changement climatique, pour approfondir et mobiliser les regards des éleveurs en Isère (élargir le travail, dialogue Alpages Sentinelles) - articulation entre recherche et développement.

Il faudrait constituer un groupe d'éleveurs et réussir à le faire vivre (GIEE?) et organiser des rencontres annuelles. Ceci permettrait d'organiser un espace dédié aux éleveurs et permettrait à la FAI d'adapter les interventions.

Les collègues de l'ORMVAO partagent également la préoccupation d'intégrer les enjeux de la souveraineté alimentaire en lien avec les questions de gestion des parcours collectifs et d'adaptation aux changements climatiques. Les troupeaux sont en train de diminuer drastiquement et ceci pourrait engendrer très vite une déprise particulièrement préjudiciable aux dynamiques sociales et économique des territoires pastoraux.

Il sont également intéressés pour participer au Festival Pastoralisme et Grands Espaces d'octobre 2025.

L'Iram pourrait aussi faciliter la reconnaissance des événements PastoReg au titre de la préparation de l'année internationale des parcours et des pasteurs et soutenir les recherches de financements auprès de différents partenaires financiers intéressés par ces questions foncières et pastorales.

IYRP 2026 : si on ne fait rien en 2025, on ne fera rien en 2026. On devrait donc proposer un programme en 2025 à travers les travaux prévus de manière à les faire reconnaître comme contribution à l'année internationale.

4.2 Organisation d'un atelier avec les éleveurs : témoignage des éleveurs

A la suite de ce premier séminaire national sur le pastoralisme au service de la souveraineté alimentaire du Royaume dans le contexte des changements climatiques qui a convié les institutions ministérielles et les organisations de recherche, l'ORMVAO veut programmer en 2025 l'organisation d'un second séminaire avec les éleveurs du pays.

Ceci pourrait constituer une activité partagée avec les autres territoires PastoReg en 2025.

4.3 Un projet de Thèse sur les communs pastoraux

Un résumé du travail de recherche envisagé est présenté à la diapositive suivante sur l'évolution des trajectoires de mobilité des pasteurs de l'Atlas marocain :

Étude des évolutions des trajectoires de mobilités des pasteurs de l'Atlas marocain

Objectif : Analyser les changements historiques des pratiques de mobilité pastorale, en identifiant les continuités et les ruptures.

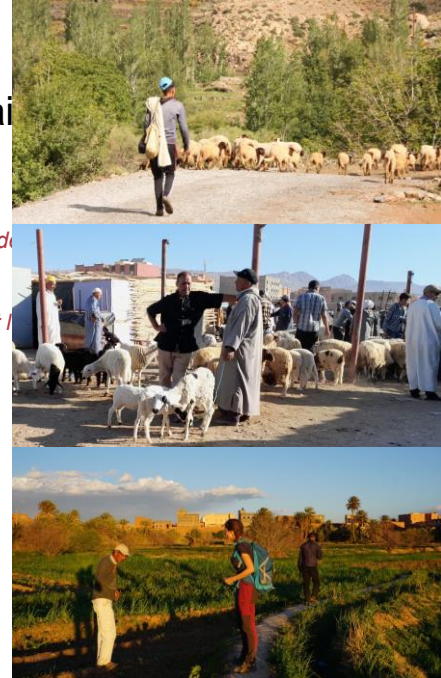
- Mettre en avant la capacité des pasteurs à adapter leurs pratiques de mobilité aux évolutions du contexte social, écologique et politique
- Mieux comprendre l'évolution des itinéraires de mobilité
- Approfondir la compréhension des liens sociaux qui accompagnent les trajectoires de mobilité des éleveurs pastoraux

Lien avec l'IRAM et les partenaires PastoReg

- Nourrir les réflexions menées dans le cadre de l'initiative PastoReg
- Au-delà de cette initiative, se placer dans la continuité des travaux et réflexions sur le pastoralisme, déjà menés à l'IRAM, en abordant les contextes particuliers de l'Afrique du Nord
- Renforcer les liens déjà pluriels avec SELMET

Mots/concepts clés :

La mobilité : construction sociale	Relation acteurs // ressources	Organisation interne aux groupes	Communs et arrangements sociaux	Inventivité pour maintenir la mobilité
------------------------------------	--------------------------------	----------------------------------	---------------------------------	--



Plusieurs thématiques à traiter sont envisageables dans ce projet de thèse : (i) l'adaptation des pratiques de mobilités, en nous plaçant du point de vue des transhumants, (ii) les arrangements sociaux sur l'utilisation des ressources en étudiant un territoire d'accueil de transhumants, (iii) les trajectoires personnelles et implications dans la mobilité d'individus. Ces trois thématiques sont exposées plus en détail ci-dessous :

(i) Nous proposons d'analyser les **changements historiques dans les trajectoires de mobilité pastorale**, en identifiant à la fois les continuités et les ruptures. Cette approche mettra en lumière la **capacité des pasteurs à adapter leurs pratiques de mobilité aux évolutions du contexte social, écologique et politique**. En considérant la mobilité comme une construction sociale, nous nous intéresserons aux liens et arrangements permettant aux pasteurs de se déplacer hors de leur territoire tribal. Nous examinerons comment ces arrangements sociaux évoluent et se renégocient face aux changements de contexte. Comment l'inventivité des alliances permet-elle de maintenir la mobilité, même lorsque les axes de transhumance sont modifiés ? Enfin, nous analyserons comment la gouvernance locale renforce ou perturbe ces mobilités, notamment lors des sorties hors des régions d'origine.

(ii) Une seconde approche consisterait à étudier, dans **un territoire d'accueil de transhumants, les arrangements sociaux qui régissent l'accès et l'utilisation des ressources**. Comme dans la première approche, les arrangements sociaux et l'inventivité des alliances entre acteurs seraient au cœur de notre étude. Cela inclurait **l'analyse des conflits** potentiels : sont-ils plus fréquents aujourd'hui qu'auparavant ? Quels liens et alliances sociales existent avant même l'émergence de ces conflits ? Nous proposons de considérer ces conflits comme révélateurs des dynamiques de pouvoir, des intérêts divergents et des perceptions des différentes parties prenantes. L'étude des conflits permettrait de

comprendre comment les acteurs d'un même territoire interagissent avec celui-ci, se représentent les espaces, les exploitent, et selon quelles normes ou systèmes de droit.

(iii) Enfin, une autre piste pourrait consister à réfléchir à **l'organisation interne des familles** pour gérer la mobilité, et comment cette organisation évolue face aux changements contextuels. Par exemple, il serait intéressant de questionner **la place des femmes et des jeunes dans ces dynamiques pastorales**.

L'Iram assurerait l'accueil de cette thèse avec une prise en charge de 60% de crédits publics(montage CIFRE). Cela permettrait d'avoir du temps dédié pour creuser des problématiques repérées dans Pastoreg sur ces questions d'évolution et de gestion sociale de la mobilité. Un encadrement scientifique devra être bien défini, les échanges sont en cours avec CIRAD SELMET (sur la gouvernance des ressources).

L'ORMVAO confirme qu'il est preneur de ces sujets qui permettent d'approfondir les connaissances et l'orientation des actions. Il faudra également impliquer l'IAV Hassan II. Pr Mohamed Yessef de l'IAV confirme son intérêt à un tel projet de recherche pour lequel on pourrait impliquer des étudiants de l'IAV en conservant les approches intégrées d'expertises collectives avec IAV.

Denis Rebreyend président de la FAI souligne que la question spécifique de la jeunesse pastorale pourrait être très intéressante à creuser aussi en lien avec l'évolution des mobilités.

Le calendrier de préparation de ce projet de recherche prévoit les étapes suivantes :

- Janvier 2025 : Soumission du projet à l'agence Nationale de la Recherche
- 4 mois d'instruction
- Avant juin : Inscription à l'école Doctorale, ABIES (Agro Paris Tech)
- Mobilisation de moyens pour financement de frais de terrain, aussi avec CIRAD et éventuellement Comité Foncier
- Une prochaine étape sera d'organiser une réunion ORMVAO, IAV, CIRAD, PASTOREG et Amélie Smith
- Impliquer l'IRD (Maud, via Bernard qui prend contact avec elle)

4.4 Partage des travaux 2024 au Maroc avec les autres membres des délégations

S'est posée la question de la manière de partager les différents travaux réalisés en 2024 dans le cadre de l'expertise collective avec les autres acteurs des territoires qui ont participé aux rencontres des territoires de Médenine en mai 2023 et de Ouarzazate en mars 2022. Ces acteurs engagés au départ avec les délégations des territoires complètes n'ont pu participer aux dernières étapes 2024, il importe de les informer du processus en cours et des prochaines étapes.

La FAI en Isère prévoit d'organiser une rencontre sur un temps informel, pour partager le travail fait depuis la Tunisie en Février.



4.5 Synthèse des activités PASTOREG 2025

Activités proposées par les territoires pour 2025	Médenine	ORMVAO	FAI	IRAM
Partage avec les autres acteurs des territoires qui n'ont pas eu la chance de participer aux travaux en 2024			Rencontre est à prévoir sur un temps informel, pour partager le travail fait depuis la Tunisie en Février	Pourra y participer
Concrétiser le projet de Conférence Régionale Tunis 2025	Co-rédaction note d'intention, partage avec Tunis, Programme, organisation	Co-rédaction et relecture note, participation à l'atelier Tunis	Co-rédaction de la note	Animation Corédaction et relecture note, participation à l'atelier Tunis
2ème séminaire National Transhumance avec les éleveurs	Participation	Organisation , mobilisation des éleveurs	Participation, regards sur la participation des éleveurs	
Festival Pastoralismes et Grands Espaces	Participation	Participation	Organiser les conditions d'accueil et de rencontre	Participation
Sommet de l'élevage Cournon (première semaine d'octobre)			Faciliter la venue des autres territoires	
Projet de Thèse CIFRE IRAM		Implication spécifique de l'ORMVAO et IAV à prévoir		Appui au montage du dossier et organisation d'un échange avec les territoires Pastoreg
Journée d'étude annuelle IRAM sur le thème pastoral (Paris, semaine du 23 juin)	Participation à organiser	Participation à organiser	Participation à alimenter la question de la souveraineté alimentaire et la jeunesse pastorale	Organisation et permettre les regards croisés
Mobilisation IRD dans le cadre d'une nouvelle convention de recherche		Prise de contact		Prise de contact

5 Annexes

5.1 Annexe 1 : Termes de référence des travaux d'expertise collective



Dialogue politique entre les acteurs de la régulation de l'accès aux ressources pastorales communes en lien avec le changement climatique (Tunisie, Maroc, France)



PastoRég

Note de cadrage et programme de travail

14 octobre 2024

Participation des territoires pastoraux au séminaire national sur l'opérationnalisation de la Loi 113-13 à Ouarzazate

1-Contexte de l'initiative PastoReg

1-1. Les activités conduites depuis début 2024.

L'initiative **PastoReg** est un programme de recherche-action soutenu par le Comité Technique Foncier et Développement (CTFD), visant à animer une réflexion et un dialogue sur la thématique de la régulation foncière pastorale et de l'adaptation aux changements climatiques dans trois territoires pastoraux méditerranéens (la région du Drâa-Tafilalet au Maroc, le Gouvernorat de Médenine et Tataouine en Tunisie et les Alpes de l'Isère en France). **Deux rencontres des territoires ont alors pu être organisées** (la première à Ouarzazate en mars 2021 puis la seconde à Médenine en mai 2023), à l'issue desquelles plusieurs perspectives se sont dégagées, notamment celle de structurer l'initiative pour asseoir une forme de partenariat plus formel et « co-produire » des solutions pour être en mesure d'orienter les politiques de gestion du foncier pastoral aux différentes échelles.

C'est dans ce cadre qu'a pris forme la mission d'expertise collective menée au Maroc en janvier-février 2024, dont l'objectif était d'apporter un appui méthodologique à l'ORMVAO en examinant collectivement comment opérationnaliser les éléments pertinents de la Loi 113-13 relative à la transhumance pastorale, à l'aménagement et à la

gestion des espaces pastoraux et sylvo-pastoraux, dans un des territoires pastoraux de sa zone d'intervention, où se pose notamment la question de l'articulation/intégration des formes de gestion locale comme la régulation traditionnelle des agdal aux dispositifs réglementaires prévus par la loi.

Cette expertise collective a ainsi été conduite entre fin janvier et début février 2024 sur le territoire Aït Zekri et a permis d'aboutir à la co-construction d'une démarche d'animation pastorale qui permettrait l'opérationnalisation de certains éléments de la loi au vu des attentes des acteurs locaux et des réalités sociales, économiques et écologiques du territoire.

Un atelier de présentation de l'initiative PastoReg et des résultats de cette phase a été organisé à Rabat en partenariat avec l'IAV et en présence des acteurs publics concernés (ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, ANEF) de la recherche et des principaux partenaires techniques et financiers mobilisés sur ces questions de gestion durable des parcours.

1-2. Activités programmées par les territoires en 2024 et 2025

Pour poursuivre la démarche d'expertise collective engagée, assurer une réciprocité des échanges et continuer à croiser les regards sur les questions de gestions pastorales, une 4^e rencontre des territoires était prévue en Isère au mois d'août 2024.

Par ailleurs, d'autres activités sont aussi envisagées en parallèle telles que l'organisation d'un atelier sur l'opérationnalisation de la loi 113-13 par l'ORMVAO, auquel sont invitées les délégations tunisienne et française pour présenter l'initiative Pastoreg et la démarche d'expertise collective ainsi que l'organisation d'un atelier régional sur le foncier pastoral, prévu en Tunisie en 2025.

Feuille de route PASTOREG 2024-2025

1. La mise en œuvre de la feuille de route coconstruite pour engager les travaux d'accompagnement de l'élaboration d'une charte de territoire par les acteurs du territoire Aït Zekri suivant la démarche ébauchée à Ouarzazate ;
2. L'organisation par l'ORMVAO d'une rencontre dans les mois prochains centrée sur la question de l'opérationnalisation de la loi 113-13, pour intensifier le partage d'expériences au Maroc et dans la région. Cet atelier pourrait également accueillir quelques membres des délégations de Médenine et de l'Isère pour partager la dynamique d'innovation PastoReg ;
3. L'organisation de la troisième rencontre des territoires en Isère en août prochain en réciprocité de Ouarzazate 2022 et Médenine 2023. Cette rencontre forte de la méthodologie d'expertise collective développée lors de cet exercice serait centrée sur une des questions qui mobilise le territoire d'accueil. La Fédération des Alpages de l'Isère propose de centrer les travaux sur l'évolution des collectifs constitués grâce à la loi pastorale de 72, qu'il s'agisse de la gouvernance des Associations Foncières Pastorales ou des Groupements Pastoraux qui auraient tendances à être moins ouverts à l'accueil de nouveaux éleveurs transhumants ;

4. L'organisation en 2025 d'un événement international sur les dynamiques des écosystèmes pastoraux soumis aux changements climatiques et à l'adaptation en conséquence des politiques de sécurisation du foncier pastoral des parcours collectifs. Cette rencontre internationale à la demande du territoire de Médenine et du niveau central viserait à faire bouger les lignes du portage en Tunisie du projet de loi élaboré par les principaux concernés appuyés par la recherche, mais qui n'est pas porté suffisamment politiquement pour être mis en débat auprès des législateurs du pays. Cet événement suscitera des moyens assez conséquents à trouver, mais il constituerait une contribution significative pour les pays concernés à la préparation de l'Année internationale des parcours et des pasteurs annoncés pour 2026.

2-Objectif de l'appui du CTFD à la participation des territoires au séminaire national sur l'opérationnalisation de la Loi 113-13 et l'analyse des dynamiques exceptionnelle des pâturages

Deux propositions d'activités ont été soumises au collectif par l'ORMVAO en lien avec les activités PastoReg :

3. L'Organisation d'un séminaire national à Ouarzazate.
4. L'organisation d'une expertise sur la transhumance exceptionnelle déclenchée par les pluies de ces dernières semaines dans la bande saharo-sahélienne.

2-1. Organisation d'un séminaire national à Ouarzazate.

Ce séminaire est directement une activité issue de l'atelier national de février dernier à l'IAV. Les propositions de l'expertise collective sur l'opérationnalisation de la Loi 113-13 ont été bien perçues par les acteurs institutionnels de niveau national, d'où l'idée d'organiser une réflexion plus large à l'échelle nationale (voir annexe 2). Cette rencontre nationale aura lieu fin novembre début décembre et l'ORMVAO souhaite pouvoir y impliquer les membres de l'initiative PastoReg.

- 1) partage d'expériences sur l'opérationnalisation de la Loi 113-13,
- 2) deux jours de travail pour la préparation de la note de concept du futur atelier régional sur le foncier pastoral à Tunis en 2025 ou 2026, et restitution du travail des étudiants sur les pratiques de négociation pour la transhumance inter régionale encadrés par l'IAV.

L'ORMVAO prend en charge la participation de deux personnes par territoire et Iram pour les trois jours d'atelier.

Le Comité foncier pourrait faciliter la participation des territoires PastoReg en prenant en charge les billets d'avion et les jours supplémentaires pour travailler sur le point 2.

2-2. Expertise sur la transhumance exceptionnelle déclenchée par les pluies de ces dernières semaines dans la bande saharo-sahélienne.

Au cours des derniers mois, à la suite de plus de cinq ans de sécheresse chronique le sud de la région de Ouarzazate (zone présaharienne de Zagora) a connu une intense pluviométrie. Ceci a généré un retour très exceptionnel du pâturage, et de nombreux éleveurs du Nord du pays ont entamé un mouvement massif pour valoriser ces ressources aléatoires. Dans l'esprit PastoReg un travail d'analyse de ces changements serait documenté. L'équipe pourrait mobiliser des experts marocains de profils complémentaires (agrostologie dynamique des écosystèmes pastoraux, systèmes d'élevage, logiques d'organisation des éleveurs pour ces mouvements exceptionnels). Dans l'esprit du partage d'expérience il serait intéressant de voir si quelqu'un qui participe au travail de suivi Alpages sentinelles pourrait contribuer à ce travail (préparation et quelques jours sur le terrain). Le budget de cette activité serait pris en charge par le CTFD.

3-Programme de travail

Outre la préparation engagée en septembre, le programme des travaux prévus s'inscrit dans l'agenda national marocain entre la dernière semaine de novembre et la première semaine de décembre 2024.

L'expertise collective sur les dynamiques de parcours se réalisera entre le 15 novembre et le 15 décembre.

Dates	Programme	Nuitée	Prise en charge
D. 1 déc	Voyage des délégations	Ouarzazate	CTFD
L. 2 déc	Préparation atelier	Ouarzazate	ORMVAO
M. 3 déc	Atelier national	Ouarzazate	ORMVAO
M. 4 déc	Atelier national	Ouarzazate	ORMVAO
J. 5 déc	Atelier national	Ouarzazate	ORMVAO
V. 6 déc	Travaux PastoReg	Ouarzazate	CTFD
S. 7 déc	Voyage retour		

4-Budget

Le budget nécessaire à la préparation et à l'organisation de ces deux dernières activités d'expertise collective est développé dans ses grandes lignes.

L'ORMVAO finance l'organisation de l'atelier national de Ouarzazate les 3, 4 et 5 décembre suscité par le séminaire de février dernier organisé par PastoReg à l'IAV de Rabat, à la demande de l'ORMVAO au Maroc. (activité 3).

Les délégations de Médenine, de l'Isère ainsi que l'Iram seront accueillies sur place dans le cadre de cette rencontre pour les jours de l'atelier national (6 personnes).

Le financement par le CTFD prendra en charge les billets d'avion et l'hébergement des délégations un jour avant et un jour après l'atelier.

L'activité 2 veut répondre à une demande de l'ORMVAO pour conduire une expertise collective sur les dynamiques exceptionnelles des parcours dans la région (dynamique écologique exceptionnelle et adaptation des éleveurs pour valoriser cette opportunité après cinq ans de sécheresse prolongée. La volonté de PastoReg est de rapprocher les expertises de l'IAV et de la FAI dans le suivi du pâturage combiné aux stratégies d'adaptation des éleveurs.

Les autres étapes précédentes 1 et 2 de la feuille de route, notamment la rencontre des Alpagistes et la conférence de PastoReg de Grenoble ont été prises en charge par la FAI, l'ORMVAO et l'Iram en aout dernier.

5-Livrables

1. Un rapport des territoires sur l'atelier national de Ouarzazate sur l'opérationnalisation de la Loi portant Code pastoral
2. Un draft de note de concept de la conférence régionale de Tunis sur la gestion et le statut des parcours collectif programmé pour 2025/2026.
3. Le rapport de l'expertise collective sur les dynamiques de parcours et les stratégies d'adaptation des éleveurs accédant à ces ressources exceptionnelles dans le sud du territoire de Ouarzazate.

6-Participants mobilisés pour la mission

Les experts mobilisés seront Bernard Bonnet et Lina Amsidder (Iram) en charge de l'accompagnement des territoires au titre de l'initiative PastoReg ainsi que deux représentants des délégations des CRDA de Médenine et Tataouine et de la Fédération des Alpages de l'Isère.

Pour l'expertise dynamique exceptionnelle des parcours et adaptation des éleveurs deux experts seront mobilisés par l'ORMVAO en lien avec l'IAV et un expert de la Fai qui anime de travail de suivi concerté « alpages sentinelles » avec les éleveurs, les gestionnaires des alpages.



Dialogue politique entre les acteurs de la régulation de l'accès aux ressources pastorales communes en lien avec le changement climatique (Tunisie, Maroc, France)



Annexe 1 : Compte Rendu réunion Pastoreg

Feuille de route PastoReg 2024-2025

10/05/2024

Participants :

- Maroc : Ahmed Ramdane (ORMVAO), Mohamed Yessef (IAV), Lamia Oulahbib (Ouarzazate)
- Tunisie : Eljamii Ammar CRDA Médenine, Salma Jalouali Médenine, Lamia Jemmali DGFIOP Tunis (excusée)
- Fédération des Alpagnes de l'Isère : Bruno Caraguel, Denis Rebreyend (appel de sa part après la visio)
- Iram : Lina Amsidder, Bernard Bonnet

Rappel de l'ordre du jour :

1. Retours du CTFD sur les produits issus de l'expertise collective de février
2. Organisation par l'ORMVAO d'un atelier sur l'opérationnalisation de la Loi 113/13 fin mai
3. Organisation d'un stage suivi de la transhumance avec l'IAV
4. Organisation de la rencontre des territoires en aout prochain et pistes de soutien financier
5. Perspective d'un atelier régional sur le foncier pastoral à Tunis en 2025
6. ...

Principaux point de discussions et éléments convenus

- 1. Retours Comité Technique Foncier et Développement sur les produits issus de l'expertise collective de février**

- Retours positifs du CTFD sur les différents livrables et Regards sur le foncier. Quelques compléments demandés doivent être intégrés avant diffusion par le CTFD.
- Les documents seront partagés aux membres PastoReg après finalisation par Bernard et Lina
- Penser à remettre Olivier dans la boucle des échanges pour se prémunir d'un éventuel retour de sa part. La diffusion des documents intègrera aussi l'IRD Rabat rencontré et informé des travaux au Maroc en février dernier. La suite du partenariat avec l'IRD devrait être envisagée pour les prochaines étapes en reprenant contact avec d'autres chercheurs de l'IRD qui avaient participé aux premières discussions sur le montage initial de PastoReg.

2. Organisation par l'ORMVAO d'un atelier sur l'opérationnalisation de la loi 113-13

- Objectif de relancer mise en œuvre loi et programme d'aménagement des zones pastorales marocaines.
- Objectif d'inviter acteurs institutionnels, enseignants-chercheurs, également équipe Pastoreg. Essayer d'avoir au moins une personne par institution.
- Ne peut pas se tenir fin mai. Agenda des uns et autres très serré. Convenu de faire ça début septembre. Date et invitations seront communiquées par Ahmed.
- Question logistique : prise en charge en totalité lors du séminaire sur place. Ce qui reste à vérifier : prise en charge les billets. Pas encore sûr. Voir billets Marseille-Ouarzazate (pas chers). Trouver une solution pour les billets et sur place : prise en charge en totalité.
- Dans le programme : témoignage de pays et peut-être une ou 2 interventions Pastoreg dans le cadre du séminaire. En fonction du programme d'août, possibilité également d'ajouter une autre présentation sur mission d'expertise collective en Isère.
- Ahmed et Lamya vont partager la note conceptuelle de l'atelier.
- Il s'agit là d'une étape vraiment intéressante pour la suite du processus Pastoreg
- Côté FAI, besoin de caler rapidement la date de cet atelier car programme de septembre déjà bien chargé : journées de l'AFP autour du 20 septembre.

3. Organisation d'un stage suivi de la transhumance avec l'IAV

- Sujet proposé de PFE sur suivi de la transhumance. Deux étudiants qui travaillent en binôme sur ce thème. Vont analyser contrats et coutumes régissant la mobilité Aït Zekri, pour voir notamment comment les intégrer dans opérationnalisation de la loi 113-13, qui peine à être opérationnelle sur le terrain.
- Deux étudiants sur le terrain : sont chez les éleveurs.
- Objectif de capitaliser sur les études déjà réalisées, notamment sur savoirs locaux au niveau de la transhumance.
- Objectif également si possible d'aboutir à reconnaissance des pratiques pour élaboration de la charte à l'échelle locale
- Echantillonnage en « boule de neige » en commençant avec leaders pour arriver ensuite à des personnes directement liées à gestion de l'espace.

- Pour le moment, ils ont fait 15-20 enquêtes
- Le travail sera terminé vers septembre-octobre prochain.
- Organiser une restitution/discussion des résultats des travaux des étudiants serait utile pour pouvoir partager nos analyses de l'expertise collective de février dernier. A prévoir dans le cadre d'une visio PastoReg le moment venu.

4. Organisation de la rencontre des territoires en août prochain et pistes de soutien financier



- Grosse journée avec les adhérents de la FAI prévue le jeudi 8 août en Oisans (sur l'itinéraire prévu par la FAI pour la mission d'expertise collective).
- Mission d'expertise prévue première semaine d'août.
- Equipe de la FAI se tient prête pour être disponible sporadiquement sur la semaine. Inquiétude : si on laisse trop aller dans la saison, on aura du mal à trouver hébergement qui seront saturés en été.
- Sur le thème central : continuer à croiser les regards sur les gestions pastorales (présentation des systèmes isérois et de leurs spécificités).
- Question centrale : constitution des collectifs et leur fonctionnement, comment continuer à les faire vivre ?
- Au Maroc, ce qui avait été observé en février est qu'il s'agit d'un enjeu potentiellement en difficulté mais les collectifs sont quand même très ancrés et fonctionnent bien. Solidarités qu'il y a à l'intérieur des tribus/lignages. On a perdu tout ça en France. Crise de l'engagement associatif et citoyen qu'il faudrait qu'on arrive à combler, redonner du sens à ces temps sociaux.
- On pourrait réfléchir à l'évolution de quelques cas d'AFP et groupements pastoraux. Réfléchir à comment cela s'est construit, comment cela a évolué ?
- Pourrait être intéressant d'inviter Direction de l'Europe à nos échanges au vu des perspectives de poursuite du dialogue entre pays du voisinage.
- Enjeu : définir contenus, démarches et trouver ensuite sources de financement.
- Question des visas à bien avoir en tête pour l'équipe marocaine et tunisienne : voir avec l'ambassade de France pour faciliter la tâche. Anticiper et envoyer les invitations pour obtenir les visas
- On doit tous se mobiliser pour trouver de la ressource et mettre bout à bout différents petits financements : voir CTFD (sachant que la convention s'achève), mettre à contribution Ambassade de France au Maroc...
- Côté Tunisie : sera très difficile d'avoir un financement (projet PRODEFIL achevé).
- Il nous faut préparer rapidement une note de concept qui mentionne le stage, la rencontre d'août, l'atelier de septembre et le colloque régional 2025 pour y associer un budget.
- Bruno peut commencer à rédiger un petit paragraphe sur contenu : on complètera ensuite sur cadrage méthodologique.
- Dans les calendriers, si ce n'est pas août 2024, ce sera plutôt l'année prochaine (car les acteurs sur le terrain ne seront plus disponibles en hiver).

- ➔ Avoir une visibilité d'ici deux semaines sur les suites envisageables : rédiger une note qui réactualise la feuille de route pour y associer un budget.

5. Perspective d'un atelier régional sur le foncier pastoral à Tunis en 2025

- Projet UE : les consultants ont échangé cette semaine avec Ahmed et Yessef, après avoir contacté l'Iram il y a quelques semaines en lien avec la DUE Rabat. D'ici novembre il y aura montage global d'une stratégie de projet régional pour pays du sud méditerranéen. Occasion de discuter avec eux de l'expertise collective. Pas de vision claire sur quels programmes et stratégie. Projet en cours de préparation, va prendre certainement bcp de temps. Cependant les consultants en charge de cette formulation de projet régional ont marqué beaucoup d'intérêt pour l'initiative PastoReg et en particulier pour l'atelier régional sur les politiques de foncier pastoral.
 - Il faudrait prévoir une visite en Tunisie de quelques jours pour préparation de cet atelier. En Tunisie il faut un grand travail de sensibilisation des décideurs. Prévoir de faire une petite tournée à Tunis pour bien préparer l'atelier et voir son output, ce qu'on veut faire lors de cet atelier, développer une note de conception de ce colloque régional.
 - Côté Iram, pas de ressources pour venir à Tunis pour ça sur la convention PASTOREG. Si on a une vision de feuille de route plus concrète, peut être que ce sera plus convaincant auprès des partenaires. Montrer qu'il y a un colloque qui se met en place pour progressivement impliquer plusieurs soutiens financiers.
 - La Direction Générale des Forêts aurait des ressources et d'autres projets mais il faut faire plaidoyer pour faire ça.
 - Ce colloque foncier pastoral et changements climatiques dans les pays du voisin à Tunis en 2025 constituerait une belle contribution à l'année internationale des parcours et des pasteurs 2026.
 - Ne pas se limiter à Tunisie et Maroc pour ce colloque élargir aux pays du voisinage concernés par la question de gestion des parcours collectifs.
 - Reprendre contact avec la DUE Maroc et voir possibilité d'organiser cet atelier en Tunisie. Cela permettrait de faciliter la tâche au projet de l'UE pour avoir une vision plus claire.
-

5.2 Annexe 2 : organisation d'un colloque national sur la mise en œuvre de la Loi 113-13

 <p>المملكة المغربية Royaume du Maroc</p> <p>وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts</p> <p>المكتب الجهوي للإستثمار الفلاحي لورزازات Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate</p>	 <p>المكتب الجهوي للإستثمار الفلاحي لورزازات Office Régional de Mise en Valeur Agricole de Ouarzazate</p>
---	--

NOTE DE PRESENTATION RELATIVE A L'ORGANISATION DE LA 1^{ère} EDITION DU SEMINAIRE SUR LA TRANSHUMANCE ET DEVELOPPEMENT PASTORAL

Introduction

Les écosystèmes pastoraux et sylvo-pastoraux représentent un patrimoine national d'une grande importance aussi bien sur le plan ampleur de l'espace qu'ils occupent que pour les richesses qui s'y trouvent et qui constituent une des principales sources de vie pour les populations riveraine. L'importance de l'espace pastoral et sylvo-pastoral se justifie, en plus de son étendue, par la multitude de ses valeurs.

Au niveau de la zone d'intervention de l'ORMVAO, l'espace pastoral et sylvo-pastoral s'étale sur une superficie de 4 Millions d'hectares soit 96% de la superficie totale de cette zone.

Cependant l'évolution des conditions environnementales, économiques et sociales pose des défis aux éleveurs et soulève des questions cruciales quant à la pérennité des systèmes d'élevage liés aux parcours.

L'extension de ce phénomène, dans le temps et dans l'espace, a pour conséquence :

- La réduction de plus en plus importante de la superficie pastorale ;
- La dégradation de plus en plus grave des espaces pastoraux et sylvopastoraux ;
- La réduction de la capacité productive des espaces pastoraux et sylvopastoraux ;
- La perte de diversité biologique et donc un déséquilibre environnemental ;
- La rupture de l'équilibre entre offre fourragère et besoins alimentaires du cheptel.

C'est donc dans ce contexte, et pour remédier à cette situation et tirer les leçons des actions antérieures et capitaliser les expériences nationales et internationales en matière de développement pastoral, que l'ORMVAO a prévu l'organisation de la 1^{ère} édition du séminaire sur la transhumance et le développement pastoral, afin d'initier une réflexion approfondie sur les défis liés aux parcours et d'explorer les différentes voies d'amélioration possibles.

Objectifs du séminaire:

Le séminaire de la transhumance constitue un véritable instrument pour la mise en œuvre de la loi 113-13 relative à la transhumance pastorale et l'aménagement et la gestion des espaces pastoraux et sylvo-pastoraux et ses textes d'application ;

C'est un espace de rencontre et d'échange d'expériences entre éleveurs, acteurs locaux, organisations professionnelles pastorales et celles dont l'activité est la valorisation des produits de terroir liés aux parcours ;

Capitaliser les expériences nationales et internationales en matière de gestion des parcours, développement pastoral et systèmes d'adaptation aux changements climatiques.

Ce séminaire sera également l'occasion de mettre en relief la richesse de notre patrimoine culturel lié à la transhumance.

Principales thématiques qui seront abordées :

Réalisations dans le cadre du programme pour le développement des parcours à l'échelle nationales et au niveau des principales zones pastorales du Maroc ;

Défis liés à la mise en œuvre de la loi 113-13 ainsi que d'autres thématiques en relation avec l'activité pastorale ;

Expériences internationales en matière de régulation de l'accès au foncier pastoral (initiative pastoreg) : Tunisie et France

Options pour la diversification du matériel végétal dans les programmes d'amélioration pastorale.

Participants : 60-80 participants

Directions relevant du Ministère de l'agriculture, de la pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et d'autres départements ministériels;

Représentants de l'initiative de recherche action sur les régulations du foncier pastoral et le changement climatique en Tunisie, au Maroc et en France (IRAM-Montpellier, Fédération des Alpes de l'Isère, CRDA de Médenine et Tataouine, IRD) ;

Etablissements publics en relation avec la thématique ;

Scientifiques et chercheurs en pastoralisme, en agriculture, en écologie ou en sciences animales ;

Organisations professionnelles pastorales ;

Acteurs locaux concernés par la thématique.

Lieu et période :

Le séminaire sera organisé à Ouarzazate entre fin novembre et début décembre 2024.

5.3 Annexe 3 : liste des participants atelier PastoReg 6 décembre 2024

feuille de présence
Programme PastoReg - le 06 décembre 2024
Ouargzate

ATELIER
PASTOREG du 6 décembre
Ouargzate

Nom	Prénom	Organisme	Courriel	Tel	Signature
CARAGUEL	Bruno	Fédération des Afpas de l'Isère	bruno.caraguel@afpas38.org	+33 6 07 14 95 47	
REFFREYER	Denis	FAI	refferyer.denis@seminalescrist.fr	33 6 72 42 44 24	
DODIER	Hermann	FAI	hermann.dodier@afpas38.org	+33 6 47 36 23 51	
JEMAI Ammar	Ammar	CROA PEDENINE, TUNISIE	ammar.jami@yaho.fr	+216 98 253 182	
Salvo Jabali	Jalouali	CRAM Molise	jabali@yaho.fr	+216 29 195 573	
CASTRO	Jose	POLITECNICO DE BRAGA	m3ecast@ipb.pt	+351 964 134 871	
EASTRO	MARINA	POLITECNICO DE BRAGA	marina.eastro@ipb.pt	+351 966 552 089	
OULAHBIB	Lamyra	ORMVAO	lamyra.foulahbib@gmail.com	+212 668 533 18	
BOUBAKRI	Zaharia	ORMVAO	boubakri.zaharia@gmail.com	+212 632 92 91 99	
RANDANE	Ahmed	ORMVAO	a.randane2013@gmail.com	0661918206	
JESSEF	Mohammed	IAU HANSEN II	ijoufiklod@yaho.fr	0661 07 82 66	
Amsider	Lina	IRAN	amsider@iran.fr	33 6 35 22 05 33	Adistan
Mohach	abdellah	ORMVAO	mohachabdellah@gmail.com	0607256600	

